

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 744

présenté par

M. Michoux, M. Allegret-Pilot, Mme Barèges, M. Chaix, M. Michelet, M. Trébuchet, Mme Sicard,
M. Casterman, M. Monnier, M. Villedieu, M. Buisson, M. Lioret, Mme Dogor-Such,
Mme Martinez, Mme Lorho, Mme Ranc et Mme Besse

ARTICLE 5

À l'alinéa 2, supprimer :

« de la République ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel : le terme "République" étant superfétatoire.